

AGONAC

29/01/2022

Un projet participatif se met en place



Le Tri Cycle Enchanté avait demandé aux responsables des associations locales d'écrire des commentaires sur le projet présenté et de les attacher sur un arbre avant de les lire. TEXTE ET PHOTOS C. VEYSSIERE

Jeudi soir, la maire d'Agonac, Christelle Boucaud, a convié les représentants associatifs afin de leur faire part d'un projet de démocratie participative. De quoi s'agit-il ? « *Notre commune s'est développée, de nouvelles familles se sont installées. L'idée est de les enraciner, capter les gens, les intéresser, les fidéliser et les faire participer à la vie collective.* »

Plus de cinquante actions et animations

Et de rappeler que la municipalité a acquis un terrain de 4 000 m² en zone humide, en face de l'école « *véritable porte d'entrée pour sensibiliser les enfants et créer un endroit de rencontre, de convivialité, d'idées partagées* », et contacté l'association Tri-Cycle Enchanté pour faire vivre le projet. Ainsi Angélique Saint-Louis et Isabelle Weber, de

l'association, qui est organisatrice du projet, ont développé le principe de leur intervention. Accompagner, réguler, communiquer, par la mise en place sur deux années d'un calendrier : 20 ateliers de sensibilisation (la faune, la flore, l'éco-système), 15 animations auprès des citoyens, 15 actions de communication, avec trois approches essentielles : artistique, sensorielle et scientifique.

Pour finir, Christelle Boucaud précise que, bien sûr ceci a un coût, 14 000 €, financé pour 50 % par la Région, 3 000 € par la commune d'Agonac et le reste à charge du Tri-Cycle Enchanté.

Les dates de participation seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Une première journée de découverte aura lieu sur le site le 26 mars de 10h à 14h, destinée à tous, enfants et adultes.